



Administration communale de Ganshoren
Région de Bruxelles-Capitale

Formulaire de demande de primes langes lavables

Coordonnées du demandeur :

Prénom : _____ Nom : _____

Père Mère Tuteur de l'enfant

Adresse : _____

Code Postal : 1083 Ganshoren

Téléphone : _____ GSM : _____

Courriel : _____

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

La prime doit être versée sur le compte ouvert au nom de : _____

N° de compte : BE

Prime sollicitée¹ :

Location/lavage pour un montant facturé de : _____ € (1 mois maximum)

Achat pour un montant total facturé de : _____ €

¹ Art. 2 du règlement : La prime pour le service de location (y compris le ramassage et le nettoyage) auprès d'une entreprise spécialisée n'est valable que pour une durée de location maximale d'un mois et est plafonnée à 100,00 €. La facture ne peut être antérieure à la date de naissance de l'enfant et à l'inscription du demandeur (le père, la mère ou le tuteur légal) aux registres de la population de la commune.

Art. 3 du règlement : Le montant de la prime octroyée pour l'achat équivaut à 50% des factures d'achat et est plafonné à 100,00 €. Plusieurs factures peuvent être cumulées, mais ne peuvent être antérieures de plus de 3 mois à la date de naissance de l'enfant. Les factures ne peuvent être antérieures à l'inscription du demandeur aux registres de la population de la commune.

Art. 6 du règlement : Les primes ne sont octroyées qu'une seule fois par enfant, soit pour le service de location (art. 2), soit pour l'achat (art. 3).

Pièces à joindre :

1. Une copie de(s) facture(s) libellée(s) au nom du demandeur ;
2. Une composition de ménage²

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement relatif aux primes communales « Langes lavables » adopté au Conseil communal en séance du 25 avril 2019 et déclare toutes les données fournies dans le présent formulaire sincères et véritables.

Date et signature :

Le dossier complet est à envoyer avant le deuxième anniversaire de l'enfant, **par courrier** à l'Administration communale à l'attention du service Petite enfance – Avenue Charles-Quint 140 à 1083 Ganshoren ou **par courriel** à l'adresse primelanges@ganshoren.brussels

² www.irisbox.be